

beaucoup du choix. On lui reprocha alors de vouloir placer sur le trône la maison d'Orléans. Ce qui porta à le croire, c'est son affection pour le duc de Chartres, auquel il avait ménagé à l'armée le rôle le plus brillant. Mais cette preuve était fort insignifiante, car le jeune duc avait mérité tout ce qu'il avait obtenu, et d'ailleurs rien ne prouvait dans sa conduite un concert avec Dumouriez. Une autre considération persuada tous les esprits : c'est que, dans le moment, il n'y avait pas d'autre choix possible, si on voulait créer une dynastie nouvelle. Le fils du roi mort était trop jeune, et d'ailleurs le régicide n'admettait pas une réconciliation aussi prompte avec la dynastie. Les oncles étaient en état d'hostilité; et il ne restait que la branche d'Orléans, aussi compromise dans la révolution que les jacobins eux-mêmes, et seule capable d'écarter toutes les craintes des révolutionnaires. Si l'esprit agité de Dumouriez s'arrêta à un choix, il ne put en former d'autre alors, et ce fut cette nécessité qui le fit accuser de songer à mettre la famille d'Orléans sur le trône. Il le nia dans l'émigration; mais cette dénégation intéressée ne prouve rien; et il ne faut pas plus le croire sur ce point que sur la date antérieure qu'il a prétendu donner à ses desseins. Il a voulu dire en effet que son pro-

jet de résistance contre les jacobins était plus ancien, mais ce fait est faux. Ce n'est qu'alors, c'est-à-dire lorsque la carrière des succès lui fut fermée, qu'il songea à s'en ouvrir une autre. Dans ce projet, il entra du ressentiment personnel, du chagrin de ses revers, enfin une indignation sincère, mais tardive, contre les désordres sans issue qu'il prévoyait maintenant sans aucune illusion.

Le 22, il trouva à Louvain Danton et Lacroix qui venaient lui demander raison de la lettre écrite le 12 mars à la convention, et tenue secrète par le comité de sûreté générale. Danton, avec lequel il sympathisait, espérait le ramener à des sentiments plus calmes, et le rattacher à la cause commune. Mais Dumouriez traita les deux commissaires, et Danton lui-même, avec beaucoup d'humeur, et leur laissa découvrir les plus sinistres dispositions. Il se répandit en nouvelles plaintes contre la convention et les jacobins, et ne voulut pas rétracter sa lettre. Seulement il consentit à écrire deux mots, pour dire qu'il en donnerait plus tard l'explication. Danton et Lacroix partirent sans avoir rien pu obtenir, et le laissant dans la plus violente agitation.

Le 23, après une résistance assez vive pendant toute la journée, plusieurs corps abandon-

nèrent leurs postes, et il fut obligé de quitter Louvain en désordre. Heureusement l'ennemi n'aperçut rien de ce mouvement, et n'en profita pas pour achever de jeter la confusion dans notre armée, en la poursuivant. Dumouriez sépara alors la troupe de ligne des volontaires, la réunit à l'artillerie, et en composa un corps d'élite de quinze mille hommes, avec lequel il se plaça lui-même à l'arrière-garde. Là, se montrant au milieu de ses soldats, escarmouchant tous les jours avec eux, il parvint à donner à sa retraite une attitude plus ferme. Il fit évacuer Bruxelles avec beaucoup d'ordre, traversa cette ville le 25, et le 27 vint camper à Ath. Là, il eut de nouvelles conférences avec le colonel Mack, en fut traité avec beaucoup de délicatesse et d'égards; et cette entrevue, qui n'avait pour objet que de régler les détails de l'armistice, se changea bientôt en une négociation plus importante. Dumouriez confia tous ses ressentiments au colonel étranger, et lui découvrit ses projets de renverser la convention nationale. Ici, abusé par le ressentiment, s'exaltant sur l'idée d'une désorganisation générale, le sauveur de la France dans l'Argonne obscurcit sa gloire en traitant avec un ennemi dont l'ambition devait rendre toutes les intentions suspectes, et dont la puissance était alors

la plus dangereuse pour nous. Il n'y a, comme nous l'avons déjà dit, qu'un choix pour l'homme de génie dans ces situations difficiles : ou se retirer et abdiquer toute influence, pour ne pas être le complice d'un système qu'il désapprouve; ou s'isoler du mal qu'il ne peut empêcher, et faire une chose, une seule chose, toujours morale, toujours glorieuse, travailler à la défense de son pays.

Dumouriez convint avec le colonel Mack qu'il y aurait une suspension d'armes entre les deux armées; que les Impériaux n'avanceraient pas sur Paris, pendant qu'il y marcherait lui-même, et que l'évacuation de la Belgique serait le prix de cette condescendance; il fut aussi stipulé que la place de Condé serait temporairement donnée en garantie, et que, dans le cas où Dumouriez aurait besoin des Autrichiens, ils seraient à ses ordres. Les places fortes devaient recevoir des garnisons composées d'une moitié d'Impériaux et d'une moitié de Français, mais sous le commandement de chefs français, et à la paix toutes les places seraient rendues. Telles furent les coupables conventions faites par Dumouriez avec le prince de Cobourg, par l'intermédiaire du colonel Mack.

On ne connaissait encore à Paris que la défaite de Neerwinden et l'évacuation successive

de la Belgique. La perte d'une grande bataille, une retraite précipitée, concourant avec les nouvelles qu'on avait reçues de l'Ouest, y causèrent la plus grande agitation. Un complot avait été découvert à Rennes, et il paraissait tramé par les Anglais, les seigneurs bretons et les prêtres non assermentés. Déjà des mouvements avaient éclaté dans l'Ouest, à l'occasion de la cherté des subsistances et de la menace de ne plus payer le culte; maintenant c'était dans le but avoué de défendre la cause de la monarchie absolue. Des rassemblements de paysans, demandant le rétablissement du clergé et des Bourbons, s'étaient montrés aux environs de Rennes et de Nantes. Orléans était en pleine insurrection, et le représentant Bourdon avait manqué d'y être assassiné. Les révoltes s'élevaient déjà à plusieurs milliers d'hommes. Il ne fallait rien moins que des armées et des généraux pour les réduire. Les grandes villes dépêchaient leurs gardes nationales; le général Labourdonnaie avançait avec son corps, et tout annonçait une guerre civile des plus sanglantes. Ainsi, d'une part, nos armées se retiraient devant la coalition, de l'autre la Vendée se levait, et jamais la fermentation ordinaire produite par le danger n'avait dû être plus grande.

A peu près à cette époque, et à la suite du 10 mars, on avait imaginé de réunir les chefs des deux opinions au comité de sûreté générale, pour qu'ils pussent s'y expliquer sur les motifs de leurs divisions. C'est Danton qui avait provoqué l'entrevue. Les querelles de tous les jours ne satisfaisaient point des haines qu'il n'avait pas, l'exposaient à une discussion de conduite qu'il redoutait, et arrêtaient l'œuvre de la révolution qui lui était si chère. Il en désirait donc la fin. Il avait montré une grande bonne foi dans les différents entretiens, et s'il prenait l'initiative, s'il accusait les girondins, c'était pour écarter les reproches dont il aurait pu être l'objet. Les girondins, tels que Buzot, Guadet, Vergniaud, Gensonné, avec leur délicatesse accoutumée, se justifiaient comme si l'accusation eût été sérieuse, et prêchaient un converti en argumentant avec Danton. Il n'en était pas de même avec Robespierre: on l'irritait en voulant le convaincre, et on cherchait à lui démontrer ses torts, comme si cette démonstration avait dû l'apaiser. Pour Marat, qui s'était cru nécessaire à ces conférences, personne n'avait daigné lui donner une explication, et ses amis mêmes, pour n'avoir pas à se justifier de cette alliance, ne lui adressaient jamais la parole.

De pareilles conférences devaient aigrir plutôt que radoucir les chefs opposés : fussent-ils parvenus à se prouver réciproquement leurs torts, une telle démonstration ne les eût certainement pas réconciliés. Les choses en étaient à ce point, lorsque les événements de la Belgique furent connus à Paris.

Sur-le-champ on s'accusa de part et d'autre; on se reprocha de contribuer aux désastres publics, les uns en désorganisant le gouvernement, les autres en voulant ralentir son action. On demanda des explications sur la conduite de Dumouriez. On lut la lettre du 12 mars, qui avait été tenue secrète, et à cette lecture on s'écria que Dumouriez trahissait, que bien évidemment il tenait la conduite de Lafayette, et, qu'à son exemple, il commençait sa trahison par des lettres insolentes à l'assemblée. Une seconde lettre, écrite le 27 mars, et plus hardie que celle du 12, excita encore davantage les soupçons. De tous côtés on pressa Danton d'expliquer ce qu'il savait de Dumouriez. Personne n'ignorait que ces deux hommes avaient du goût l'un pour l'autre, que Danton avait insisté pour tenir secrète la lettre du 12 mars, et qu'il était parti pour aller en obtenir la rétractation. On disait même qu'ils avaient malversé ensemble dans la riche Bel-

gique. Aux Jacobins, dans le comité de défense générale, dans l'assemblée, on somma Danton de s'expliquer. Celui-ci, embarrassé des soupçons des girondins et des doutes des montagnards eux-mêmes, éprouva pour la première fois quelque peine à répondre. Il dit que les grands talents de Dumouriez avaient paru mériter des ménagements; qu'on avait cru convenable de le voir, avant de le dénoncer, afin de lui faire sentir ses torts, et le ramener, s'il était possible, à de meilleurs sentiments; que jusqu'ici les commissaires n'avaient vu dans sa conduite que l'effet de mauvaises suggestions, et surtout le chagrin de ses derniers revers; mais qu'ils avaient cru, et qu'ils croyaient encore, pouvoir conserver ses talents à la république.

Robespierre dit que s'il en était ainsi, il ne fallait pas le ménager, et qu'il était inutile de garder tant de mesure avec lui. Il renouvela en outre la motion que Louvet avait faite contre les Bourbons restés en France, c'est-à-dire contre les membres de la famille d'Orléans; et il parut étrange que Robespierre, qui, en janvier, les avait si fortement défendus contre les girondins, les attaqua maintenant avec tant de fureur. Mais son ame soupçonneuse avait tout de suite supposé de sinistres complots. Il

s'était dit : Un ancien prince du sang ne peut se résigner à son nouvel état, et bien qu'il s'appelle *Égalité*, son sacrifice ne peut être sincère; il conspire donc, et en effet tous nos généraux lui appartiennent : Biron, qui commande aux Alpes, est son intime; Valence, général de l'armée des Ardennes, est gendre de son confident Sillery; ses deux fils occupent le premier rang dans l'armée de la Belgique; Dumouriez enfin leur est ouvertement dévoué, et il les élève avec un soin particulier : les girondins ont attaqué en janvier la famille d'Orléans, mais c'est une feinte de leur part qui n'avait d'autre but que d'écarter tout soupçon de connivence : Brissot, ami de Sillery, est l'intermédiaire de la conspiration : voilà le complot découvert : le trône est relevé et la France perdue, si on ne s'empresse de proscrire les conjurés. — Telles étaient les conjectures de Robespierre; et, ce qu'il y a de plus effrayant dans cette manière de raisonner, c'est que Robespierre, inspiré par la haine, croyait à ces calomnies. La Montagne étonnée repoussa sa proposition. — Donnez donc des preuves, lui disaient ceux qui étaient assis à ses côtés. — Des preuves, répondait-il, des preuves! je n'en ai pas, mais j'ai la *conviction morale!*

Sur-le-champ on songea, comme on le fai-

sait toujours dans les moments de danger, à accélérer l'action du pouvoir exécutif et celle des tribunaux, pour se garantir à la fois de ce qu'on appelait l'ennemi extérieur et intérieur.

On fit donc partir à l'instant même les commissaires nommés pour le recrutement, et on examina la question de savoir si la convention ne devait pas *prendre une plus grande part à l'exécution des lois*. La manière dont le pouvoir exécutif était organisé paraissait insuffisante. Des ministres placés hors de l'assemblée, agissant de leur chef et sous sa surveillance très-éloignée, un comité chargé de faire des rapports sur toutes les mesures de sûreté générale, toutes ces autorités se contrôlant les unes les autres, délibérant éternellement sans agir, paraissaient très-au-dessous de l'immense tâche qu'elles avaient à remplir. D'ailleurs ce ministère, ces comités, étaient composés de membres suspects, parce qu'ils étaient modérés; et dans ce temps où la promptitude, la force, étaient des conditions indispensables de succès, toute lenteur, toute modération était suspecte de conspiration. On songea donc à établir un comité qui réunirait à la fois les fonctions du comité diplomatique, du comité militaire, du comité de sûreté générale, qui

pourrait au besoin ordonner et agir de son chef, et arrêter ou suppléer l'action ministérielle. Divers projets d'organisation furent présentés pour remplir cet objet, et confiés à une commission chargée de les discuter. Immédiatement après, on s'occupa des moyens d'atteindre l'ennemi intérieur, c'est-à-dire *les aristocrates, les traîtres*, dont on se disait entouré. La France, s'écriait-on, est pleine de prêtres réfractaires, de nobles, de leurs anciennes créatures, de leurs anciens domestiques, et cette clientèle, encore considérable, nous entoure, nous trahit, et nous menace aussi dangereusement que les baïonnettes ennemies. Il faut les découvrir, les signaler et les entourer d'une lumière qui les empêche d'agir. Les jacobins avaient donc proposé, et la convention avait décrété que, d'après une coutume empruntée à la Chine, le nom de toutes les personnes habitant une maison serait inscrit sur leurs portes*. On avait ensuite ordonné le désarmement de tous les citoyens *suspects*, et on avait qualifié tels, les prêtres non assermentés, les nobles, les ci-devant seigneurs, les fonctionnaires destitués, etc. Le désarmement devait s'opérer par la voie des visites domiciliaires;

* Décret du 29 mars.

et le seul adoucissement apporté à cette mesure fut que les visites ne pouvaient avoir lieu la nuit. Après s'être ainsi assuré le moyen de poursuivre et d'atteindre tous ceux qui donnaient le moindre ombrage, on avait enfin ajouté celui de les frapper de la manière la plus prompte, en installant le tribunal révolutionnaire. C'est sur la proposition de Danton que ce terrible instrument de la défiance révolutionnaire fut mis en exercice. Cet homme redoutable en avait compris l'abus, mais avait tout sacrifié au but. Il savait que frapper vite, c'est examiner moins attentivement; qu'examiner moins attentivement, c'est s'exposer à se tromper, surtout en temps de parti; et que se tromper, c'est commettre une atroce injustice. Mais, à ses yeux, la révolution était la société accélérant son action en toutes choses, en matière de justice, d'administration et de guerre. — En temps calme, la société aime mieux, disait-il, laisser échapper le coupable que frapper l'innocent, parce que le coupable est peu dangereux; mais à mesure qu'il le devient davantage, elle tend davantage aussi à le saisir; et lorsqu'il devient si dangereux qu'il pourrait la faire périr, ou du moins quand elle le croit ainsi, elle frappe tout ce qui excite ses soupçons, et préfère alors atteindre un

innocent que laisser échapper un coupable. Telle est la dictature, c'est-à-dire l'action violente dans les sociétés menacées; elle est rapide, arbitraire, fautive, mais irrésistible.

Ainsi la concentration des pouvoirs dans la convention, l'installation du tribunal révolutionnaire, le commencement de l'inquisition contre les suspects, un redoublement de haine contre les députés qui résisteraient à ces moyens extraordinaires, furent le résultat de la bataille de Nerwinde, de la retraite de la Belgique, des menaces de Dumouriez, et des mouvements de la Vendée.

L'humeur de Dumouriez s'était accrue avec ses revers. Il venait d'apprendre que l'armée de Hollande se retirait en désordre, abandonnait Anvers et l'Escaut, en laissant dans Breda et Gertruydenberg les deux garnisons françaises; que d'Harville n'avait pu garder le château de Namur, et se repliait sur Givet et Maubeuge; que Neuilly enfin, loin de pouvoir se maintenir à Mons, s'était vu obligé de se retirer sur Condé et Valenciennes, parce que sa division, au lieu de prendre position sur les hauteurs de Nimy, avait pillé les magasins et pris la fuite. Ainsi, par suite des désordres de cette armée, il voyait s'évanouir le projet de former en Belgique un demi-cercle de places

fortes, qui aurait passé de Namur en Flandre et en Hollande, et au centre duquel il se serait placé pour agir avec plus d'avantage. Il n'avait bientôt plus rien à offrir en échange aux Impériaux, et il tombait sous leur dépendance en s'affaiblissant. Sa colère augmentait en approchant de la France, en voyant les désordres de plus près, et en entendant les cris qui s'élevaient contre lui. Déjà il ne se cachait plus; et ses paroles, proférées en présence de son état-major, et répétées dans l'armée, annonçaient les projets qui fermentaient dans sa tête. La sœur du duc d'Orléans et M^{me} de Sillery, fuyant les proscriptions qui les menaçaient, s'étaient rendues en Belgique pour chercher une protection auprès de leurs frères. Elles étaient à Ath, et ce fut un nouvel aliment donné aux soupçons.

Trois envoyés jacobins, un nommé Dubuisson, réfugié de Bruxelles, Proly, fils naturel de Kaunitz, et Pereyra, juif portugais, se rendirent à Ath, sous le prétexte faux ou vrai d'une mission de Lebrun. Ils se transportèrent auprès du général en espions du gouvernement, et n'eurent aucune peine à découvrir des projets que Dumouriez ne cachait plus. Ils le trouvèrent entouré du général Valence et des fils d'Orléans, furent fort mal reçus, et en-